tème parfait d'économie rurale est, à ce que nous concevons, celui qui donne annuellement la plus grande somme de valeurs en produits; un tel système ne serait pas, sans doute, dans tous les cas le plus profitable. Mais dans tous les autres arts, la perfection est regardée comme produisant la plus grande somme de valeur ou d'utilité, et pourquoi n'en serait-il pas ainsi en agriculture? Si, pour atteindre à la perfection les dépenses étaient trop considérables, il devrait y avoir moyen de les diminuer et de les proportionner à la valeur des produits.

Nous voyons avec plaisir que l'Assemblée Législative a nommé un Comité chargé de s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada. Il y a tout lieu d'espérer que cette démarche de la Législature Provinciale sera suivie de quelques mesures importantes. Il ne peut y avoir de doute quant à la nécessité d'une grande amélioration dans le système d'agriculture pratiqué généralement dans le Bas-Canada; il ne s'agit plus que de savoir comment, ou par quels moyens, ce système peut être amélioré. Plusieurs peuvent penser qu'il n'est pas nécessaire que la Législature se mêle ou s'occupe de la chose. Nous voyons pourtant que dans les anciens pays de l'Europe, les gouvernemnes et les parlemens s'occupent directement de l'agriculture et pourvoient à son perfectionnement, et que dans plusieurs, il y a un ministre de l'agriculture, expressément chargé de s'occuper de ce grand intérêt. On pourra nous répondre qu'il n'en est pas ainsi en Angleterre, et que néanmoins l'agriculture y est plus avancée que partout ailleurs. Nous répliquerons que l'Angleterre diffère, sous le rapport de l'agriculture, de tout autre pays du monde, en ce que les terres y sont possédées par une classe nombreuse, riche et éclairée, dont l'intérêt et le désir sont, et ont toujours été, de faire tout ce qui dépend d'eux pour l'amélioration de l'agriculture. Nous n'avons pas ici de grands propriétaires également intéressés à faire faire des progrès à l'agriculture, et à moins que notre Législature ne fasse pour nous ce que la grande propriété foncière fait pour l'agriculture britannique, nous ne devons pas nous attendre à faire beaucoup de progrès du côté des améliorations agricoles. Il n'y a ici ni sujet de doute ni ambiguité, mais il est évident que, s'il est à désirer que l'économie rurale du Bas-Canada soit améliorée, il est nécessaire qu'il soit introduit des mesures pour son amélioration, et par qui seront-elles introduites ou effectuées, si ce n'est par les corps législatifs? Il est de quelque importance qu'un pays puisse créer une valeur annuelle de dix millions de livres, courant, au lieu d'une valeur annuelle de cinq millions seulement. Nous pouvons être assez prévenu en faveur de la profession dans laquelle nous avons été élevé et que nous avons toujours pratiquée, pour lui donner plus d'importance que d'autres ne lui en donnent; néanmoins, nous ne saurions concevoir comment il serait possible à notre Législature de travailler, plus avantageusement pour le pays, qu'en se mettant au fait de l'état actuel de notre agriculture, et en adoptant toutes les mesures qui sont nécessaires et praticables pour en avancer le perfectionnement et la prospérité. Il ne peut y avoir ni doute ni incertitude, quant au bien sans mélange qui en reviendrait à la population canadienne. Il en résulterait des moyens sûrs de prospérité pour l'industrie, le commerce et toute autre affaire, ou profession. Tout autre sujet dont la Législature puisse s'occuper n'a pas la centième partie de l'importance de celui dont il est ici question. Nous espérons qu'on ne nous trouvera pas blâmable d'arguer et de nous évertuer en faveur de cette cause, et de le faire si décidément; nous sommes porté à le faire par le désir de voir le pays florissant, et nous ne voyons pas sous le soleil d'autres moyens de le rendre tel sûrement et permanemment, indépendamment de nos ressources naturelles. S'il y a d'autres moyens, qu'on les propose. Nous ne disons pas que l'agri-